

Axe 1
**Favoriser l'accès
aux droits**

Toutes structures

PUBLICS

- **Pour qui ?** Professionnels accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (handicap, protection de l'enfance, gérontologie)
- **Prérequis :** Aucun prérequis
- **Accessibilité :** Formation accessible aux personnes en situation(s) de handicap
(Détails des modalités d'accompagnement page 80)

ORGANISATION

- **Modalités :** Intra-structure
- **Durée :** 2 jours (12 h)
- **Groupe :** 5 à 15 participants
- **Intervenant(e) :** Dominique DUBOIS ou Julien BARBOSA

TARIFS

- **De 1080 € à 1520 €/jour en intra**
(Détails des conditions tarifaires et modalités d'inscription page 79)

POURSUIVRE VOTRE PARCOURS

- Promouvoir la bientraitance
- Être référent bientraitance
- Voir, comprendre et agir face à la maltraitance

 **INTRA**

Appliquer au quotidien les droits des personnes accompagnées

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Identifier les droits fondamentaux des personnes en situation de vulnérabilité et leur cadre juridique
- Distinguer les outils de mise en œuvre des droits dans les ESSMS et repérer leurs modalités d'adaptation selon les publics
- Analyser des situations concrètes posant question en matière d'application des droits
- Co-construire des repères partagés articulant éthique et droit dans les pratiques professionnelles quotidiennes

CONTENU

Les droits fondamentaux des personnes accompagnées

- Respect de la dignité, de la vie privée et de l'intimité
- Liberté d'aller et venir
- Partage d'informations à caractère secret

Les outils de la participation

- Adaptation des documents (FALC, CAA, etc.)
- Projet personnalisé
- Conseil de la Vie Sociale (CVS) et autres instances
- Personne de confiance et personne qualifiée

Les outils institutionnels

- Projet d'établissement, règlement de fonctionnement, contrat de séjour/DIPC

L'exercice des droits au quotidien

- Situations concrètes : gestion de l'argent de vie, tabac, vie intime, affective et sexuelle
- Tensions entre autonomie et protection

MODALITÉS

La formation alterne :

- Exposé interactif
- Jeux pédagogiques
- Étude de cas
- Retour d'expérience

ÉVALUATION ET SUIVI

- Feuille de présence
- Évaluation du positionnement à l'entrée en formation
- Évaluation de l'atteinte des objectifs selon les modalités de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Certificat de réalisation